

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGUV) applicables à compter du 1^{er} avril 2008

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGUV), les mots ou expressions en majuscule ci-après auront, qu'ils soient écrits au singulier ou au pluriel, la signification suivante :

CGVU : désigne les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

AirPilot : défini ci-dessous comme étant la société Airpilot, S.A.S. au capital social de 57.750 euros dont le siège social est situé c/o MCM - Arobase 3 – Avenue du Futuroscope – Téléport 1, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - FRANCE immatriculée au R.C.S. de Poitiers sous le numéro B 478 432 529, fournisseur des Services et Produits décrits dans les présentes CGUV.

Site AirPilot: Désigne l'ensemble de contenus et de services proposés par AirPilot sur son site portail accessible à l'adresse <http://www.airpilot.aero> ou toute autre nom de domaine propriété d'AirPilot.

Services : désigne les prestations, produits immatériels ou autre facilité proposés à la vente ou non par AirPilot tels que décrits sur le Site AirPilot. Un Service est en général proposé à la vente sous forme d'un Abonnement via Internet.

Droit d'Utilisation : privilège donné au Client d'utiliser les Services dans les conditions fixées lors de l'achat de Service et pendant la période de temps conclue lors de l'achat.

Abonnement : Droit d'Utilisation d'un Service pendant une période de temps défini lors de l'achat.

Produit : désigne le ou les produits fournis par AirPilot tels que décrits sur le Site AirPilot.

Client : désigne toute personne physique majeure et capable ou morale agissant dans le cadre de son activité personnelle, professionnelle ou commerciale qui souscrit à un Service ou achète un Produit proposé par AirPilot. Egalement, il désigne toute personne qui utiliserait les Services par la connaissance des informations de connexion (Nom d'utilisateur et mot de passe).

Acheteur : autre terme qui désigne aussi le Client

Compte : désigne l'espace mis à la disposition du Client sur le Site AirPilot et lui permettant d'accéder, après s'être identifié, à toutes les informations relatives aux Services acquis, à ses factures éventuelles et à ses données personnelles.

Données de Connexion : désigne le mot de passe créé par le Client lui permettant de s'identifier et d'accéder à son Compte pour utiliser le Service.

Identifiants : autre terme pour désigner les Données de Connexion.

Mot de Passe : désigne une chaîne alphanumérique qui peut comporter des caractères spéciaux et n'est connu que du Client.

Carnet de Vol : désigne la présentation des vols réalisés au plus proches des dispositions des règles de l'air.

Service Client : désigne le service d'information et d'assistance aux Clients mis à la disposition des Clients par AirPilot et accessible par courriel à l'adresse customers@airpilot.aero.

Vendeur : défini comme étant AirPilot rédacteur et fournisseur des présentes CGUV.

Commande : acte d'Achat effectué par le Client. La Commande implique l'acceptation sans réserve des CGVU.

Vente : acte de vente résultant d'un acte d'achat effectué par le Client et résultant d'une Commande et d'une acceptation de fourniture de Produits et ou de Services de la part d'AirPilot.

Licence : toute habilitation aéronautique dénommée comme telle et délivrée par une autorité compétente en matière d'aviation civile ou militaire conforme à la définition du mot Licence réalisée par l'autorité aéronautique dont dépend le Client,

Brevet : toute habilitation aéronautique dénommée comme telle et délivrée par une autorité compétente en matière d'aviation civile ou militaire conforme à la définition du mot Brevet réalisée par l'autorité aéronautique dont dépend le Client,

Privilège : toute habilitation aéronautique dénommée comme telle et délivrée par une autorité compétente en matière d'aviation civile ou militaire conforme à la définition du mot Privilège réalisée par l'autorité aéronautique dont dépend le Client,

Qualification : toute habilitation aéronautique dénommée comme telle et délivrée par une autorité compétente en matière d'aviation civile ou militaire conforme à la définition du mot Qualification réalisée par l'autorité aéronautique dont dépend le Client,

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes CGVU définissent les droits et obligations respectifs d'AirPilot (le Vendeur) et du Client dans le cadre de la fourniture par AirPilot des Services et/ou Produits, en vue d'une utilisation par le Client. La mise à disposition des Services ou Produits peuvent faire l'objet de Conditions particulières qui complètent les présentes CGVU. En cas de contradiction, les Conditions particulières prévalent sur les CGVU.

Les présentes CGVU sont conclues entre le Vendeur, d'une part, et le Client, d'autre part.

Le Client accepte expressément et comprends que les éléments échangés entre AirPilot et le Client ne peuvent constituer une habilitation, délivrance, prorogation et/ou renouvellement de Licence, Brevet ou Qualification aéronautique de tout type et ne peuvent se substituer aux obligations du Client à l'égard des autorités aéronautiques compétentes. AirPilot décline toute responsabilité quand à une utilisation erronée faite par le Client. Le Client ne peut en aucun cas interpréter les données qu'il a fournies et les statistiques ou informations consécutives à ces données comme validation de l'utilisation d'un ou plusieurs privilèges aéronautiques. Seuls les réglementations et les décisions de l'Autorité aéronautique dont le Client dépend font foi.

ARTICLE 3 – APPLICATIONS DES CONDITIONS

Les présentes CGVU s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes d'AirPilot auprès de toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité personnelle, professionnelle ou commerciale. Toute autre condition n'engage AirPilot qu'après confirmation écrite de sa part. Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogues, publicités, listes de prix, site Internet, notes n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle et peut, à ce titre, être modifié par AirPilot sans préavis. Le seul fait de passer une commande ou d'accepter une offre de AirPilot comporte donc l'acceptation sans réserve des CGV qui prévalent sur toutes les conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès, préalable et écrit de AirPilot. Les CGV peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par AirPilot, les modifications étant alors applicables uniquement à toute commande postérieure aux modifications effectuées. Le préposé, le collaborateur, le conjoint, tout membre de la famille ou toute personne agissant pour le Client le représentera et sera supposé disposer du mandat requis pour l'engager auprès d'AirPilot.

ARTICLE 4 – MODALITES DE SOUSCRIPTION ET MISE EN SERVICE

4.1 Les Services et Produits sont proposés par AirPilot au Client selon différents canaux de vente : vente à distance et vente via des partenaires.

4.2 La souscription aux Services ou l'acquisition de Produits s'effectue en remplissant et en remettant à AirPilot, l'ensemble des informations énumérées dans la documentation commerciale disponible sur

le Site AirPilot. Afin que sa souscription soit prise en compte, le Client est invité à suivre l'ensemble des démarches qui lui seront indiquées, selon le canal de vente, par les partenaires d'AirPilot ou sur le Site AirPilot. Durant ces démarches une redevance correspondant au prix du Service sera acquittée par le Client si il le souhaite. Dans le cas contraire, le Client ne pourra accéder au Service et le processus de modalité de souscription et de mise en service sera interrompu.

4.3 Quelque soit le canal de vente par lequel le Client a souscrit un Service ou commandé un Produit, le Client est invité à conserver le double de son bon de souscription ou de sa confirmation de commande ainsi qu'un exemplaire des Conditions Générales d'Utilisation et des Conditions particulières.

4.4 Le Client est informé que l'activation des Services souscrits peut être soumise à des contraintes indépendantes de la volonté d'AirPilot. Au cas où les Services ne pourraient pas être activés du fait desdites contraintes, le Client, aura alors la faculté de résilier le Service dans les conditions prévues aux Conditions particulières de Service.

4.5 Après validation de son moyen de paiement, et suite à la réception de l'ensemble des informations requises, AirPilot adressera au Client un courriel de bienvenue l'informant de la date de mise à disposition des Produits et lui communiquant les informations nécessaires à l'activation du ou des Service le cas échéant.

ARTICLE 5 – TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

5.1 Tarifs

5.1.1 Chaque Service est facturé au forfait périodique selon les options des Services choisis par le Client. Chaque Produit est facturé au prix unitaire.

5.1.2 Les tarifs des Services et des Produits sont accessibles sur le Site AirPilot, sur les documentations commerciales AirPilot, ou encore en contactant le Service Clients par courriel à l'adresse customers@airpilot.aero

5.1.3 AirPilot se réserve le droit de modifier les tarifs de ses Services ou de ses Produits à tout moment, dans les conditions de l'article L121-84 du code de la consommation.

5.2 Modalités de paiement

5.2.1 Lors de sa souscription au Service ou de l'acquisition du Produit, le Client peut régler par le moyen de paiement suivant :

- Carte bancaire : le Client doit communiquer son numéro ainsi que la date de validité de sa carte ainsi que son code de sécurité. Le code confidentiel n'est jamais demandé et ne doit jamais être communiqué et en aucun cas par le Client.

Le paiement par carte de crédit est effectué sur le site sécurisé de notre banque. AirPilot certifie ne pas avoir accès aux données cryptées échangées durant le paiement en ligne avec notre banque.

Si le Client souhaite régler par chèque ou virement, il est invité à remplir le formulaire d'inscription en ligne et d'envoyer celui-ci accompagné de son règlement à AirPilot S.A.S. c/o MCM, avenue du Futuroscope, Arobase 3 – 86360 CHASSENEUIL DU POITOU – FRANCE. Le Client peut contacter au préalable airpilot.aero à l'adresse suivante : customers@airpilot.aero

5.2.2 Les sommes dues sont exigibles à la date indiquée sur la facture.

5.3 Modalités de facturation

5.3.1 Les Services ou Produits sont facturés à compter de la date de leur mise à disposition.

5.3.2 Sauf dispositions contraires dans les Conditions particulières, la facturation est périodique soit annuelle, tri-annuelle ou autre comme stipulé dans la définition du Service présenté. Pour les Produits facturés au prix unitaire sans limitation de durée, la facture est unique. Sauf dispositions contraires dans les Conditions particulières, la facturation est exigible à la date anniversaire de l'activation du Service.

5.3.3 La facture indique :

- le numéro unique de transaction ;
- le prix et le libellé commercial du Service choisi, dont le paiement est à terme à échoir ;
- les Services complémentaires payants ;
- le cas échéant, le prix des Produits commandés ;
- l'éventuel avoir ou réduction accordée, le cas échéant ;
- le taux de TVA en vigueur selon les directives de l'Union Européenne relative au commerce électronique ;
- le prix T.T.C. (toutes taxes comprises), montant que le client devra régler.

Les offres d'AirPilot ne comprennent pas les différentes redevances dues, le cas échéant, au titre de la consultation de services, telles que les frais de consultation par Internet et quelque soit le moyen de communication retenu par le Client (ligne ADSL, par GSM, etc...). Ces frais restent à la charge du Client.

ARTICLE 6 – DUREE ET RESILIATION

6.1 La durée du Contrat est fixée dans les Conditions particulières des Services et/ou Produits

6.2 Résiliation du Contrat du fait du Client

6.2.1 Manquement d'AirPilot

En cas de manquement grave d'AirPilot, le Client doit dans les meilleurs délais en informer AirPilot qui s'engage à tout mettre en œuvre pour remédier au problème soulevé dans un délai d'une semaine. Si à l'issue du délai d'une semaine AirPilot n'a pas résolu le problème soulevé par le Client, le Client pourra résilier le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception immédiatement et sans frais en invoquant les dispositions du présent article.

ARTICLE 7 - COMMANDE

Sur Internet : www.airpilot.aero ou tout autre site propriété d'AirPilot

Les informations contractuelles sont présentées en langue française ou dans la langue retenue par le Client et parmi celles proposées par le site www.airpilot.aero et feront l'objet d'une confirmation reprenant ces informations contractuelles au plus tard au moment de l'activation des Services ou de la livraison des Produits. AirPilot se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

En cas de devis, l'offre restera valable une (1) semaine sauf stipulation contraire portée sur celle-ci. Le français est la seule langue proposée pour la conclusion du contrat. Pour raisons commerciales et d'assistance aux Clients, la langue anglaise pourra être pratiquée oralement. Si pour des raisons de communication la langue anglaise est retenue, seule une traduction effectuée par un traducteur assermenté fera foi en cas de contestation.

ARTICLE 8 – CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX SERVICES

8.1 Utilisation du Service

L'Abonnement ou le Service acheté par le Client lui confère les privilèges suivants :

- Droit d'Utilisation durant la période définie par l'Abonnement acheté par le Client,
- Accès illimité aux Services durant la période définie par l'Abonnement acheté par le Client,
- Conservation des données pendant 3 ans maximum,

L'utilisation des Services ne donne au Client aucun droit supplémentaire et de quelque nature que ce soit sur des logiciels, biens matériels ou immatériels utilisés pour fournir le Service au Client.

Il est expressément convenu entre le Client et AirPilot que le Droit d'Utilisation se limite exclusivement à celui-ci.

8.1 Accès au Service

Il se fait au moyen d'un Nom d'utilisateur et d'un Mot de Passe (des deux éléments sont dénommés ci-dessous « Données de Connexion ») et créé par le Client.

Les Données de Connexion sont personnelles et confidentielles. AirPilot informe le Client qu'il ne pourra pas garantir l'intégrité des informations ni de la confidentialité de informations du Client si ce dernier communique ses Données de Connexion à autrui où les laissent à la vue de tiers.

Si le Client pense que l'intégrité et la confidentialité de ses Données de Connexion sont altérées, le Client peut, et à tout moment et sans qu'il soit nécessaire d'en informer AirPilot, changer son mot de passe en cliquant sur « Mot de Passe oublié » ou « Données de connexion oubliées ».

AirPilot informe qu'il n'a pas accès aux Mot de Passe du Client. En effet, ces données sont cryptées dans les bases de données AirPilot et sont volontairement inaccessibles par les administrateurs du site afin de garantir la confidentialité de l'accès au Compte du Client.

Le Client est informé des dispositions suivantes :

- Les Services proposés sont offerts à la vente comme Services d'aide à la gestion du Carnet de Vols du Client et d'aide à la gestion d'autres fonctionnalités proposées,
- Pour être fonctionnel et permettre le remplissage des informations nécessaires à la bonne tenue du Carnet de Vols et d'autres Services le cas échéant, le Client est invité à fournir des informations sur ses Licences, Brevets, Qualifications et Privilèges ainsi que d'autres informations relatives au Vol lui-même et les informations personnelles du Client. Ces informations ne sont pas communiquées à des tiers,
- Les Services d'aide à la gestion du Carnet de Vols ont nécessairement besoin d'informations relatives à aux validités des Licences, Brevets et Privilèges **UNIQUEMENT** afin aux fins de maintenir à jour les informations présentes dans son Compte nécessaires à la tenue du Carnet de Vol du Client et des Services attachées ou proposés,
- Il ne saurait être question de valider comme donnée aéronautique réglementaire, nécessaire avant ou après le vol, toute information sur les Licences, Brevets, Qualifications et Privilèges,
- AirPilot met en œuvre ses meilleurs efforts pour que les Services proposés soient le plus exact au regard des réglementations en vigueur sans pour autant les garantir,
- Les Services proposés par AirPilot **NE PEUVENT PAS ET NE DOIVENT PAS SE SUBSTITUER** aux services, autorisation de toute nature ou information fournie par l'autorité aéronautique dont dépend le Client,
- Les Services proposés ne sauraient, **EN AUCUN CAS**, se substituer aux obligations des Clients et ou Pilotes aux règles de l'air suivies par le Client et ou le Pilote dans le cadre de l'utilisation de ses Licences, Brevets, Qualifications et / ou Privilèges.
- Les informations délivrées par les Services ne peuvent être fournies que par rapport aux informations déclaratives du Client. AirPilot ne peut garantir l'exactitude des déclarations et informations fournies par le Client car n'étant pas en mesure de les vérifier,
- AirPilot informe les Clients qu'il ne dispose d'**AUCUNE AUTORITE** en matière de contrôle des Licences, Brevets, Qualifications ou Privilèges et que les données fournies par le Client, n'engagent que lui-même, libérant ainsi AirPilot de toute responsabilité,

A ces égards, AirPilot informe ses Clients et Clients utilisateurs des Services :

- que les Services proposés ne représentent qu'une aide à la présentation des données, elles-mêmes fournies par le Client,

- que chacune des données fournies par les Services d'AirPilot doivent être vérifiées par le Client au moyen, notamment, des documents émis par l'autorité aéronautique dont dépend le Client,

conformément aux obligations du Client en matière de préparation et de conduite des vols ou d'utilisation par le Client de l'exercice de ses Licences, Brevets, Qualifications ou Privilèges,

AirPilot informe expressément le Client de NE PAS UTILISER tout ou partie des informations présentées par AirPilot et ceci de quelque manière que se soit et EN AUCUN CAS :

- qui conduiraient le Client à décider de jouir ou non de ses Licences, Brevets, Qualifications ou Privilèges du Client,
- pour décider d'entreprendre un vol,
- de prendre une quelconque décision qui aurait conséquence matérielle et ou immatérielle préjudiciable(s) à lui-même, au vol, à ses passagers ou à des biens (aéronefs, par exemple) ainsi qu'envers tout tiers, personne physique ou morale.

AirPilot dégage toute responsabilité relative au non respect partiel ou total des dispositions ci-dessus.

AirPilot invite le Client à vérifier que les informations de conseil fournies par l'utilisation des Services correspondent bien à celles déclarées par le Client. En particulier, la décision d'entreprendre un vol doit être validée par le Client en utilisant une méthode de vérification comme, par exemple, la vérification des vols et le total des heures de vol qui l'autorise à entreprendre ou non un vol.

AirPilot dégage toute responsabilité quand aux frais qui seraient existants passés ou futurs et / ou déclarés par le Client issus du non respect des dispositions contenues dans les présentes CGUV.

AirPilot informe ses Clients des DANGERS ENCOURUS que peuvent représenter l'utilisation d'information disponible via le biais d'Internet sur :

- l'authenticité des informations reçues par le Client : AirPilot ne peut en effet se prémunir totalement de toute attaque informatique connue ou inconnue,
- la fiabilité des informations saisies par le Client,
- la vérification de la connexion sécurisée par le mode EV (barre verte du navigateur Internet).

AirPilot recommande aux Clients de signaler toute erreur afin d'améliorer les Services et afin de prémunir au mieux ses Clients contre toute fraude ou erreur constatée.

ARTICLE 9 – CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS

AIRPILOT S'ENGAGE SUR LA CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS PERSONNELLES DE SES CLIENTS.

AirPilot considère que les données nominatives et les données de vol fournies par ses Clients comme des données personnelles et donc confidentielles.

AirPilot informe ses Clients d'avoir déployé ses meilleurs efforts et études techniques pour apporter la plus stricte confidentialité.

Les informations fournies par le Client et enregistrées par AirPilot NE SONT PAS COMMUNIQUEES à des tiers sauf avec l'accord express du Client ou par sa volonté écrite de diffuser.

AirPilot s'engage à ne pas divulguer de son propre fait les informations personnelles du Client concernant son profil personnel et plus généralement concernant ses données aéronautiques.

AirPilot informe ses Clients qu'il pourrait délivrer des statistiques générales sur l'ensemble de ses Clients auprès de tiers. Aucune des informations qui pourraient être délivrées ne permettra d'extraire une information personnelle. Aucune information ne sera nominative ou permettrait de retrouver implicitement les données personnelles du Client.

AirPilot a déclaré l'utilisation d'informations personnelles auprès de la CNIL (France) et a obtenu un numéro d'autorisation.

ARTICLE 9-2 – CONFIDENTIALITE A L'EGARD DE L'ADRESSE I.P.

Lors d'une connexion, le Client fournit une information sur son adresse unique aussi dénommée « adresse I.P. » (adresse de la connexion Internet qu'il utilise). Cette information n'est pas générée par AirPilot.

AirPilot informe ses Clients qu'aucune adresse I.P. ne sera enregistrée permettant d'associer une adresse IP avec un Client (indépendamment de la transaction bancaire qui n'est pas gérée par AirPilot).

Néanmoins, l'adresse IP pourrait être enregistrée lors de l'opération de paiement en ligne afin de lutter contre les fraudes. Cette opération éventuelle n'est pas gérée par AirPilot qui n'aura pas la connaissance de l'adresse IP utilisée.

ARTICLE 9-3 – CONFIDENTIALITE DU MOT DE PASSE DU CLIENT

AirPilot a volontairement souhaité ne pas avoir accès aux Mots de Passe de ses Clients. Les Mots de Passe des Clients sont donc cryptés (encodés) dans les bases de données des systèmes d'informations AirPilot. Aucun des administrateurs ou des responsables de la société AirPilot ne peut accéder à un Mot de Passe d'un Client.

En conséquence, le Client préservera la confidentialité sous sa seule responsabilité.

Le Client a également connaissance que la saisie de son Mot de Passe se fera en mode de connexion sécurisé (https : mode crypté par l'utilisation d'un certificat cryptographique) et vérifiera que la couleur de fond de la barre d'adresse de son navigateur est bien verte signifiant ainsi être connecté à AirPilot en mode sécurisé, certificat vérifié (voir procédure relative aux vérifications de sécurité).

Comme évoqué dans les présentes CGUV, le Client pourra, à tout moment, changer son Mot de Passe en cliquant sur le raccourci approprié « Mot de Passe oublié » ou « Données de Connexion oubliées ».

ARTICLE 9-4 – INFORMATION RELATIVE AUX COOKIES

AirPilot s'engage à ne pas déposer de cookies comportant des informations sur les jours et heures de connexion ou contenant des données personnelles sur l'ordinateur du Client. Les cookies déposés éventuellement ne serviront qu'aux fins techniques pour que l'application puisse gérer des événements techniques.

ARTICLE 9-5 – SÉCURISATION

Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation: nous avons adopté le procédé de cryptage SSL mais nous avons confié à notre partenaire bancaire la totalité du paiement en ligne dès la confirmation du Client de sa commande.

AirPilot ne peut en aucun cas connaître les éléments de la carte de crédit, codes de sécurité ou autre information fournie lors du paiement par le Client. AirPilot ne peut en aucun cas réclamer ces derniers auprès de son Client ou de son partenaire bancaire.

ARTICLE 9-6 – INFORMATION RELATIVE AUX VERIFICATIONS DE LA SECURITE

AirPilot informe ses Clients sur la procédure nécessaire afin de vérifier la sécurité liée au transport de leurs informations personnelles via le Site AirPilot. Cette vérification garantit la confidentialité des échanges et est liée à l'utilisation des Services et est partie intégrante des CGUV :

Le codage des données est réalisé au moyen d'un certificat cryptographique EV émis par une autorité de confiance. La connexion au Compte du Client s'effectue au moyen d'une connexion sécurisée (https).

Informations relatives au certificat et à la confidentialité et intégrité des données du Client :

- la connexion sécurisée est déclenché par les Services AirPilot avant la saisie des Données de connexion du Client,
- la connexion sécurisée est garantie par un certificat cryptographique « Certificat EV » fournie par une autorité de confiance,
- Le plus fort algorithme de cryptage disponible est systématiquement utilisé suivant :
 - o Les possibilités du navigateur Internet du Client,
 - o Les possibilités accordées par le Loi française sur l'échange de données cryptées.

Il est impératif de vérifier que la connexion est bien établie avec AirPilot au moyen de cette connexion sécurisée (disponible dans les versions actuelles de navigateurs telles qu'Internet Explorer 7 et Firefox 2 et versions ultérieures de ces navigateurs).

Procédure de vérification de la connexion sécurisée avec AirPilot :

- o La couleur de fond de la barre d'adresse est verte : le Client est en connexion sécurisée et la vérification par l'autorité de confiance a bien été faite.
- o La couleur de fond de la barre d'adresse est de couleur blanche : le Client utilise une version antérieure ne permettant pas de poursuivre la procédure décrite de vérifier la connexion sécurisée. Il faudra alors que le Client mette à jour son navigateur Internet afin de pouvoir poursuivre la procédure de vérification,
- o La couleur de fond de la barre d'adresse est de couleur rouge : la vérification n'a pu être faite ou le Client n'est pas connecté sur le Site AirPilot. Il est conseillé alors de faire de nouvelles tentatives après un délai SANS saisir d'information.
- o Sans affichage de la couleur de fond de la barre d'adresse en vert : NE PAS saisir de données, déconnecter en fermant totalement votre navigateur et prévenir AirPilot de ce défaut qui vous apportera l'assistance nécessaire,

Procédure de vérification de la validité du certificat en mode sécurisé :

Il est demandé au Client de vérifier que le numéro unique du certificat est le même que celui indiqué par le navigateur Internet :

- o Cliquer sur le signe du cadenas dans la barre d'adresse (URL) du navigateur Internet,
- o Une validation avec une coche de confirmation doit apparaître avec le texte suivant :
 - VeriSign a identifié le site comme suit : Airpilot S.A.S.
 - Cliquer sur « Voir le certificat »,
 - Afficher les propriétés du certificat,
 - Vérifier le numéro de série du certificat : 5a da 89 ef 87 b1 ed 2a 4c 64 dc a1 e2 d2 92 10,
- Si le client ne peut vérifier que l'autorité de confiance a bien validé le certificat comme étant celui d'AirPilot avec la vérification du numéro de série du certificat, AirPilot au Client de se déconnecter, fermer toutes les fenêtres de son navigateur et d'informer via l'adresse customers@airpilot.aero du défaut.

ARTICLE 10 – DESCRIPTION ET DISPONIBILITE DES SERVICES ET PRODUITS

Les caractéristiques essentielles du Produit sont indiquées dans la « fiche produit » contenant en général une photo du Produit et indiquant ses particularités. Les photographies illustrant, à l'appui du texte, les Produits, n'entrent pas dans le champ contractuel, si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas la responsabilité d'AirPilot ne pourra être engagée. La fiche détaillée du Produit est la seule source contractuelle.

Les fabricants peuvent changer sans préavis la composition technique des références Produits. AirPilot est à tout moment en droit de réactualiser, d'améliorer ses fiches ou de retirer de la vente ses Produits et/ou Produits périphériques. Il vous appartient, si vous ne vous estimez pas suffisamment compétent, de vous faire assister par un conseil. Vous avez la possibilité de contacter AirPilot via l'adresse customers@airpilot.aero pour obtenir les renseignements complémentaires sur les Produits présentés.

10.2 Disponibilité des Produits

Vous êtes informé de la disponibilité du Produit directement sur le site. Toutefois, en cas d'indisponibilité du Produit commandé, AirPilot peut vous fournir un Produit d'une qualité et d'un prix équivalents; dans ce cas, si vous exercez votre droit de rétractation, les frais de retour seront à notre charge si les Produits nous sont retournées complètes et dans leur emballage d'origine non altéré. Vous conservez toutefois la possibilité de résoudre la vente et de demander le remboursement (celui-ci sera effectué dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de réception du Produit). Pour les Produits non stockés dans nos entrepôts, nos offres sont valables sous réserve de disponibilité des Produits chez nos fournisseurs.

10.2 Disponibilité des Services

Sauf stipulation contraire, les Services sont disponibles après réception du paiement provenant du Client. Néanmoins, AirPilot se réserve le droit de différer la mise à disposition du Service et pour vérification. Ce délai ne peut dépasser 3 jours ouvrés.

Les services de cartographie ne sont pas payants. Ils peuvent donc être interrompus à tout moment sans pour cela qu'une absence de privilège d'utilisation de Services pour le Client soit constatée.

10.2.1 Interruption du Service

Il est convenu expressément entre le Client et AirPilot que si, pour toute raison relevant de la responsabilité d'AirPilot, le Service ne pouvait être fourni au Client pendant un délai excédant 5 jours ouvrés, AirPilot étendra la période d'abonnement du Client du délai correspondant au temps de l'interruption du Service plus 10% du temps d'interruption du Service à titre de dédommagement.

AirPilot ne sera être tenu responsable de l'interruption du Service pour toute cause extérieure et échappant au contrôle d'AirPilot comme :

- une panne ou indisponibilité des équipements informatiques utilisés par le Client,
- une panne de connexion du Client au réseau Internet,
- une panne des circuits Internet primaires (back bone),
- toute panne résultant d'une catastrophe naturelle ou suite à un cas de force majeure.

10.2.2 Compatibilité des navigateurs

Le Client est informé que les Services sont utilisables avec les versions suivantes de navigateurs Internet et configurations minimums suivantes :

- Microsoft^{®1} Internet Explorer version 7 et versions ultérieures,
- Firefox^{®2} (Mozilla) version 2 et versions ultérieures,

Les Clients sur plateforme Mac sont priés d'utiliser le navigateur Firefox[®] de préférence.

Les anciennes versions de ces navigateurs ou autres navigateurs Internet ne sont pas supportés.

Configuration pour utiliser les Services :

Le Client devra posséder au minimum :

¹ Microsoft est une marque déposée de Microsoft Corporation.

² Firefox est une marque déposée de Mozilla Foundation

- un affichage vidéo d'une résolution d'au moins 1280x768 pixels (sauf applications pour les mobiles). Les Services ont été également optimisés pour un affichage vidéo de 1024x768 mais la richesse des informations présentées montrent les limites de cette résolution qui n'est pas garantie.

- une connexion à Internet d'au moins 2 Mbits/s en flux descendant et 128 Kbits en flux montant.

10.3 Limitations à l'importation

Il vous appartient de vous informer auprès de l'autorité locale de votre pays des éventuelles limitations d'importation ou d'utilisation des Produits ou Services que vous envisagez de commander. Vous reconnaissez que les Produits et Services peuvent contenir des technologies et logiciels soumis aux lois sur le contrôle des exportations des Etats-Unis et de l'Union Européenne ainsi qu'aux lois du pays où ils sont livrés ou utilisés. Vous devez respecter ces lois. Les Produits et Services ne peuvent être vendus, loués ou transférés à des utilisateurs ou pays soumis à restriction, ou qui les utiliseraient à des fins de destruction massive ou de génocide. Vous devez vous référer aux réglementations en vigueur, lesquelles varient régulièrement selon les Produits et Services.

10.4 Etapes pour conclure la Commande

Lors de la Commande par Internet sur le site d'AirPilot, tout Client doit fournir les renseignements nécessaires à la bonne exécution de la Commande. Lors de chaque validation de Commande, vous serez dirigé vers votre Compte via une connexion sécurisée rappelant le contenu de votre Commande. Votre Commande ne sera définitivement enregistrée qu'après renseignement des différentes informations et validation finale. Lorsque vous enregistrez la Commande en sélectionnant le mode de règlement par carte bancaire, la Vente est réputée conclue (accord sur la chose et le prix). Lorsque vous enregistrez une Commande en sélectionnant le mode de règlement par chèque (si disponible), cette opération est réputée être une intention de Commande qui sera transformée en Commande ferme à réception de votre règlement par chèque dans les 7 jours ouvrés.

La prise en compte de votre Commande est confirmée par l'envoi d'un courriel généré automatiquement par le Site AirPilot à l'adresse électronique indiquée lors de la création du compte Client. Pour des raisons logistiques, la facture vous est également adressée par courriel.

La prise en compte de votre intention de Commande est confirmée par l'envoi d'un courriel généré automatiquement par le Site AirPilot à l'adresse électronique indiquée lors de la création du compte Client.

AirPilot se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

ARTICLE 11 – ANNULATION DE LA COMMANDE

La Commande passée sur notre site est automatiquement annulée à défaut de réception du règlement.

Dans le cas d'un règlement par carte bancaire, vous disposez d'une heure, à compter de la réception du courriel de confirmation, pour annuler vous-même votre Commande en nous adressant un courriel d'annulation à l'adresse customers@airpilot.aero. Passé ce délai, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse customers@airpilot.aero, mentionnant le nom de facturation figurant sur la Commande et le numéro de Commande.

11.6 Annulation d'une Commande de Service

Sauf spécification contraire, la mise à disposition des Services est immédiate après paiement par carte de crédit. Si le paiement est refusé par notre banque, AirPilot interrompra sans délai le Service.

11.7 Annulation d'une Commande de Produit

Le Client peut annuler sa Commande tant que votre Commande n'est pas en cours de préparation logistique. Lorsque la commande est préparée, l'annulation ne pourra se faire que par refus de votre part du colis, SANS L'OUVRIR.

11.8 Faculté de rétractation réservée aux particuliers

Dans les conditions prévues par l'article L121-16 du code de la consommation et dans le cadre de la vente à distance, l'Acheteur dispose d'un délai de rétractation de 7 jours francs à compter de la livraison de sa commande qui lui sera remboursée contre arrêt des Services Achetés et restitution des Produits livrés. Pour les Produits : l'Acheteur doit retourner les marchandises dans leur état et emballage d'origine. Tout retour de marchandise nécessite un numéro de retour qui peut s'obtenir gratuitement en contactant AirPilot par courriel à l'adresse customers@airpilot.aero ou par écrit à AirPilot, Arobase 3 – Avenue du Futuroscope – Téléport 1, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU – FRANCE. Le retour des marchandises s'effectue aux frais, risques et périls de l'Acheteur (il vous est donc conseillé de déclarer la valeur de la marchandise et de souscrire une assurance couvrant ces risques). Cependant le droit de rétractation ne pourra être exercé en application de l'article L121-20-2, notamment pour :

- les produits de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, tels que notamment les pièces assemblées à la demande de l'Acheteur. Les professionnels ne disposent pas de cette faculté de rétractation.

11.8 Annulation effectuée par des professionnels

Il est précisé aux professionnels qu'aucune annulation unilatérale de Commande de leur part ne sera acceptée sans l'accord d'AirPilot et que les commandes adressées directement par le Client ou qui sont transmises par les agents représentants du AirPilot n'engagent AirPilot que lorsqu'elles ont été acceptées par écrit. Toutes modifications des Commandes et toutes conditions accessoires ou dérogatoires quant à l'objet et aux modalités de la Vente ne sont valables que dans la mesure où elles figurent dans l'offre ou la confirmation faite par AirPilot.

11.9 Limitation du nombre de Produits et Services vendue par Commande sur le Site AirPilot.

AirPilot ne limite pas le nombre de Produits et de Services vendus sur le Site AirPilot. Néanmoins, et dans le cas où un grand nombre de Produits et ou de Services sera acheté par le même Client, AirPilot se réserve le droit de bloquer le compte du Client dans l'attente de son accord et afin d'aider aux fraudes potentielles.

ARTICLE 12 - DISPONIBILITÉ

Nos offres de Services et de Produits et prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site AirPilot, dans la limite des stocks disponibles ou des capacités techniques d'AirPilot. Pour les Produits non stockés dans nos entrepôts ou ceux de nos partenaires, nos offres sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs.

Dans ce cadre, des indications sur la disponibilité des Services et Produits vous sont fournies au moment de la passation de votre Commande. Ces informations provenant directement de nos fournisseurs de stockage ou d'hébergement, des erreurs ou modifications peuvent exceptionnellement exister. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de Service ou de Produit après passation de votre Commande, nous vous en informerons par courriel ou par courrier dès réception des informations reçues par les partenaires ou issu d'AirPilot. Votre commande sera automatiquement annulée et vous serez remboursé dans un délai de 4 jours ouvrés si votre compte bancaire a été débité.

Pour le paiement par chèque, en cas d'indisponibilité de tout ou partie de la Commande, le remboursement s'effectuera au choix d'AirPilot par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque au plus tard dans les dix jours à compter du paiement des sommes versées par le Client.

ARTICLE 13 - PRIX

13.1 - Les prix de nos Services et Produits sont basés sur l'euro et sont indiqués en euro toutes taxes comprises et, le cas échéant, hors participation aux frais de traitement et d'expédition. (Voir expédition /délais et coûts au § 8.5).

13.2 - AirPilot se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Néanmoins, les Services et Produits seront facturés sur la base des prix en vigueur au moment de l'enregistrement de la Commande.

13.3 - Les Produits demeurent la propriété d'AirPilot jusqu'au complet encaissement du prix payé par le Client à AirPilot.

13.4. – Les Services restent la propriété incessible et inaliénable d'AirPilot. La Vente de Service ne fait l'objet que d'un droit d'utilisation (voir également le paragraphe « Condition Particulières relatives aux Services »)

13.4 - Les Produits et Services vendus par AirPilot sont réservés aux particuliers et aux entreprises et par vente directe par le Site AirPilot ou ses partenaires.

13.5 – Les professionnels, sociétés et administrations qui souhaiteraient distribuer les Services ou Produits proposés par le Site AirPilot sont invités nous contacter notre Service Clients à customers@airpilot.aero ou par courrier.

Les prix sont susceptibles de varier, notamment en cas de fluctuation du cours de la devise (le cas échéant) par rapport à l'euro ou du changement du taux de la TVA ou de taxe locale. Toutefois, les prix figurant sur votre Commande après sa validation et son enregistrement sont fermes et définitifs : si les prix baissent quelques jours après la Commande, nous ne pourrions en aucun cas vous dédommager de la différence ; si les prix augmentent, nous nous sommes engagés à vous livrer au prix fixé le jour de la Commande. Pour les Produits, le montant des frais de livraison est calculé automatiquement en fonction de chaque Commande ; il figure sur le récapitulatif de votre Commande, avant enregistrement définitif. Si vous êtes un Client hors de l'Union Européenne, vous aurez des taxes (TVA ou autres) et/ou des droits de douane (que nous ne pouvons pas calculer car ces droits sont fixés par les douanes) à payer en sus du prix total annoncé.

Pour les Produits, les frais de livraison sont automatiquement indiqués pour la France Métropolitaine et la Corse. Pour tout autre lieu de livraison, nous contacter.

Toutefois, les marchandises achetées par les professionnels le sont au prix convenu à la Commande dans la limite des conditions économiques générales (taxes, taux de change...), au moment de la livraison. Dans le cas des produits indexés sur une devise : toute variation, à la défaveur du Vendeur, de 2 % du cours de la devise par rapport à l'euro défini le jour de l'offre pourra être répercutée le jour de la facturation. Les prix s'entendent hors taxes, frais d'emballage, de transport et d'assurance fret non compris, départ entrepôt du Vendeur.

ARTICLE 14 - PAIEMENT

Tout règlement versé à AirPilot ne saurait être considéré comme des arrhes. Le paiement en ligne ne s'effectue que par carte de crédit. Toutefois, le Client aura la faculté de commander par un autre moyen de paiement. Pour ce faire, le Client devra contacter AirPilot via l'adresse courriel customers@airpilot.aero. Aucun paiement en espèce ne sera accepté.

Le règlement de vos achats en ligne s'effectue : par cartes bancaires : Visa, MasterCard, American Express et, éventuellement et si disponible, par d'autres cartes.

14.1 Modes de paiement

Les paiements doivent être effectués de telle manière que le Vendeur puisse disposer des sommes le jour de l'échéance. Le paiement s'effectue, sauf stipulations particulières sur le Site AirPilot ou accordées au Client entreprise après étude de leur dossier, à la commande par :

-carte bancaire (avec une validité d'au moins 1 mois pour un paiement comptant et 6 mois en cas de paiement fractionné). La saisie des informations bancaires sur un serveur sécurisé permet de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies lors de la transaction bancaire. Toutes les informations de connexion sont conservées.

- chèque (si accepté par AirPilot) qui doit être envoyé à l'ordre de AirPilot S.A.S. à l'adresse suivante : AirPilot S.A.S., Arobase 3, Avenue du Futuroscope – Téléport 1, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - FRANCE.

Il devra être accompagné d'une copie du courriel d'accusé de réception de votre intention de Commande. Si vous n'avez pas d'imprimante, notez au dos du chèque le jour de votre intention de Commande, le numéro de l'intention de Commande et le numéro Client. Le chèque doit être au nom

de la personne qui a passé l'intention de Commande ; à défaut, il doit mentionner au dos du chèque le numéro de l'intention de Commande et le numéro Client. Il sera encaissé dès sa réception.

Dès le paiement confirmé, votre intention de Commande sera automatiquement transformée en Commande. Les Services et ou Produits vous seront livrés dans les meilleurs délais.

Le traitement de votre Commande s'effectuera à compter de sa date de réception.

Vous pouvez régler vos achats par :

- carte bancaire
- chèque cadeaux AirPilot (nécessite une acceptation d'AirPilot)
- virement ou mandat postal (nécessite une acceptation d'AirPilot).

AirPilot se réserve le droit de vous demander un chèque de banque dans le cas où les sommes engagées seraient importantes. Dans le cas où AirPilot accepterait un paiement par traite, le Client doit la lui retourner acceptée et domiciliée dans un délai de huit jours. Les frais sont à la charge du Client, à défaut de retour de la traite acceptée dans le délai mentionné, le paiement deviendra immédiatement exigible. En cas de paiement échelonné, expressément accepté par AirPilot, le non-paiement d'une seule échéance à son terme rendra immédiatement exigible la totalité du prix, quelles que soient les conditions convenues antérieurement même si les échéances ont donné lieu à l'établissement de traites acceptables; il en sera de même en cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fond de commerce par le Client. Le Vendeur peut retenir la livraison des marchandises concernées jusqu'à la représentation de la garantie du paiement.

14.2 Retard de paiement

Tout règlement après la date de paiement fixée pourrait donner lieu à la facturation de pénalités sans qu'une mise en demeure préalable du Client soit nécessaire. Le montant de ces pénalités serait au moins équivalent à celui qui résulterait de l'application d'un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'application des pénalités, sans que cette clause n'exclue des dommages et intérêts complémentaires. Le Client ne peut jamais, au motif d'une réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer une compensation. Lorsque le Client est en retard de paiement total ou partiel d'une échéance à son terme, AirPilot peut de ce seul fait et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, immédiatement suspendre les livraisons, sans que le Client ne puisse réclamer des dommages et intérêts à AirPilot. En cas de recours par la voie contentieuse, AirPilot est en droit de réclamer au Client le remboursement des frais de toute sorte liés au contentieux.

14.3 Justificatifs

Pour des raisons de limitations de fraudes, AirPilot se réserve le droit pour accepter la Vente de demander au Client de justifier de son identité et lieu de domicile ainsi que le moyen de paiement utilisé. Dans ce cas, le traitement de la Commande s'effectuera à compter de la réception de ces documents. Nous nous réservons le droit d'annuler votre Commande à défaut de réception de ces justificatifs ou réception de justificatifs jugés non conformes.

ARTICLE 15 - VALIDATION

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGVU avant la passation de votre Commande. La validation de la Commande par le Client vaut donc acceptation de ces CGVU. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par AirPilot constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre AirPilot et le Client.

ARTICLE 16 - LIVRAISON

La livraison est effectuée soit par remise directe au Client, soit par avis de mise à disposition, soit par remise des marchandises à un transporteur.

16.1 Délais de livraison des Services

En principe ce délai est immédiat sauf évènement tel que précisé dans l'Article 3.1 « Disponibilités des Services ».

16.2 Délais de livraison des Produits

La livraison s'effectue à l'adresse que vous avez indiquée lors de la passation de la Commande. AirPilot s'engage à vous livrer dans les 30 jours maximum à compter du jour suivant celui où vous nous avez transmis votre commande (ou de la réception de votre chèque). Tout autre délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif ; les délais indiqués sur le site sont des délais moyens habituellement constatés et correspondent aux délais de traitement des commandes, auxquels s'ajoute le délai d'expédition des transporteurs.

Le Vendeur est autorisé à procéder à des livraisons partielles. Toute livraison partielle acceptée par le Client est soumise à facturation dès livraison.

16.2 Retard de livraison

En cas de retard de livraison, nous vous conseillons de vérifier directement en ligne l'état de votre commande (quand ce service sera disponible) avant de nous contacter sur le site du transporteur grâce au numéro d'expédition (disponibilité suivant les transporteurs). Nous vous invitons à nous signaler tout retard d'une semaine par rapport au délai de livraison moyen constaté afin de nous permettre de démarrer une enquête auprès du transporteur (les délais d'enquête peuvent varier de une à trois semaines). Si pendant le délai de l'enquête, le produit est retrouvé, il sera réacheminé immédiatement à l'adresse indiquée sur votre commande. Si en revanche le produit n'est pas retrouvé à l'issue du délai d'enquête, le transporteur considère le colis comme perdu, et nous vous renverrons un produit de remplacement, à nos frais. Pour les produits d'une valeur supérieure à 500 € T.T.C., si le délai de 30 jours est dépassé de plus de 7 jours, sauf cas de force majeure, vous avez la possibilité d'annuler votre commande et de vous faire rembourser; vous devez alors nous envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception dans les 60 jours ouvrés à compter de la date de livraison prévue. De convention expresse, un cas de force majeure ou d'évènements tels que lock-out, grève, arrêt de travail total ou partiel dans l'usine du Vendeur ou chez ses fournisseurs, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, interruption ou retard dans les transports, mesures légales ou administratives empêchant, restreignant, retardant ou interdisant la fabrication ou l'importation de la marchandise, le Vendeur est dégagé de toutes responsabilités à la livraison. Le Vendeur tiendra l'Acheteur au courant en temps opportun, des cas et des évènements ci-dessus énumérés. Dans tous les cas, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'Acheteur est à jour de ses obligations envers le Vendeur quelle qu'en soit la cause.

16.3 Généralités

Les Produits achetés sur le Site AirPilot ne sont livrés que dans les pays mentionnés sur le Site AirPilot. Pour toute autre destination, merci de nous contacter directement pour l'obtention d'un devis de frais de livraisons. Les délais indiqués sur la fiche Produit et par les éléments « délais et coût de livraison » sont des délais moyens habituels et correspondent aux délais de traitement d'expédition (délai mentionné sur la fiche article) auxquels s'ajoute le délai d'acheminement (délai mentionné sur la page « délais et coût de livraison »). Lorsque vous commandez plusieurs Produits en même temps et que ceux-ci ont des délais d'expédition différents, le délai d'expédition de Commande est basé sur le délai le plus long. AirPilot se réserve toutefois la possibilité de fractionner les expéditions. La participation aux frais de traitement et d'expédition ne sera facturée que pour un seul envoi. AirPilot ne pourra être tenu pour responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement.

En cas de retard d'expédition, un courriel vous sera adressé. Nous vous invitons également à consulter régulièrement votre suivi de Commande en contactant notre Service Clientèle pour toute question ou en cas de problème. Les délais indiqués sont des délais moyens et correspondent aux délais d'expédition (sur la fiche article), auxquels s'ajoutent les délais d'acheminement pour les produits à destination de la France métropolitaine Corse et Monaco.

Toute commande non expédiée dans les 30 jours de la commande sera annulée sauf stipulation contraire et annoncée dans l'offre de vente. Le montant de la commande payée par le Client sera intégralement remboursé.

En cas de paiement par chèque, la commande ne sera traitée qu'à réception du chèque. En conséquence, les délais applicables dans ce cas sont ceux au jour de réception du chèque et peuvent donc être modifiés par rapport à ceux mentionnés au jour de la passation de la commande.

16.4 - Problèmes de livraison

Vous devez notifier au transporteur et à AirPilot toutes réserves sur le produit livré (par exemple : colis endommagé, déjà ouvert...) dans les 3 jours suivant la réception du produit par lettre recommandée avec accusé de réception. Puis, en fonction des cas définis dans les présents CGUV, vous pouvez bénéficier des conditions d'échange et de remboursement prévues à cet article.

16.5 – Détail des Frais de Livraisons

Le détail des Frais de Livraison est décrit avant l'acceptation par le Client de sa Commande.

Ces tarifs sont des forfaits d'expédition par Unité vendue.

Article 17 – TRANSPORT

Sauf convention contraire, AirPilot choisit librement le transporteur.

17.1 Risques liés au transport

AirPilot supporte les risques liés au transport jusqu'à la livraison, c'est-à-dire jusqu'à la remise physique de la marchandise au destinataire indiqué au moment de la commande ou à son représentant qui l'accepte, à condition que vous vérifiiez les marchandises lors de leur réception en présence du transporteur et signifiiez, si besoin était, par écrit sur le bon de transport, les réserves observées selon la procédure décrite ci-dessous. Par exception, les risques et périls du transport (notamment perte, détérioration ou vol) sont à la charge du Client si celui-ci est un professionnel.

17.2 Réception des marchandises

Vous devez refuser la livraison si la marchandise est abîmée, manquante ou si le colis a été ouvert ou reconditionné (sauf passage en douane). En cas de perte ou d'avarie, vous devez émettre des réserves écrites précises et détaillées sur le bulletin de livraison du transporteur en présence de celui-ci ou de ses employés ; vous devez ensuite adresser au transporteur une lettre recommandée reprenant les réserves, dans les 3 jours suivant la livraison. Afin de vous aider dans ces démarches, nous vous invitons à nous contacter par courriel ou courrier. La marchandise acceptée sans réserves par le destinataire au moment de la livraison et/ou à défaut de courrier adressé au transporteur dans les 3 jours, est réputée arrivée en bon état et dans son intégralité (nombre de pièces, identité par rapport à la commande, etc.). Aucune réclamation ne pourra être prise en charge par AirPilot et la responsabilité d'AirPilot ne saurait être engagée. Pour toute question ou difficulté que vous pourriez rencontrer, nous vous invitons à nous contacter par courriel ou courrier.

Article 18 – RECLAMATION ET SERVICE APRES VENTE

Pour toute réclamation, nous vous invitons à contacter nos services par courriel ou par courrier. Toutes les réclamations relatives à un défaut des marchandises livrées, à une inexactitude dans les quantités ou à leur référence erronée par rapport à l'offre acceptée ou à la confirmation de la commande par le Vendeur, doivent être formulées au Vendeur par courrier recommandé dans un délai de 48h à compter de la réception des marchandises, sans négliger si nécessaire et conformément à l'article 8.4 les recours contre le transporteur, à défaut de quoi le droit à réclamation de l'Acheteur cessera d'être acquis.

18.1 Nécessité d'un numéro de retour

Tout retour de marchandise nécessite un numéro de retour qui peut s'obtenir gratuitement en contactant AirPilot par courriel ou nous contactant par courriel ou courrier. Le retour des marchandises se fait uniquement par transporteur choisi par AirPilot sauf mention particulière. Tout retour de marchandise nécessite l'accord préalable d'AirPilot et un numéro de retour. Vous recevrez par le moyen jugé le plus opportun par AirPilot un accord de retour. A défaut d'accord de retour, la marchandise vous sera retournée ou tenue à votre disposition, à vos frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention étant à votre charge. A défaut d'étiquette prépayée envoyée par AirPilot, les produits sont renvoyés à votre charge et à vos risques et périls. Nous vous conseillons donc de déclarer la valeur de la marchandise et de souscrire une assurance transport. L'Acheteur dispose après l'obtention de l'accord de retour d'un délai de 7 jours pour effectuer le retour

des marchandises défectueuses chez le Vendeur. Les renseignements suivants sont généralement demandés : coordonnées précises, désignation de l'élément ou des éléments concernés, numéro de série gravé sur le cadre, la panne constatée et le numéro de facture ou de bon de livraison correspondant aux pièces décrites. Les marchandises doivent être retournées avec une copie de la facture, la mention « SAV » et le numéro de retour AirPilot S.A.S., c/o MCM - Arobase 3 – Avenue du Futuroscope – Téléport 1, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU – FRANCE.

18.2 Nécessité de l'emballage d'origine

Tout produit défectueux doit être retourné dans son emballage d'origine, lequel permet seul d'assurer le transport du produit dans de bonnes conditions, avec les étiquettes de garantie, comporter l'ensemble du produit et de ses accessoires et être accompagné de façon lisible du numéro de retour. Tout produit incomplet, abîmé, endommagé et/ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni repris, ni échangé, ni remboursé et vous devrez verser la somme de 60 € T.T.C. afin de couvrir les frais de reconditionnement des pièces dont l'emballage d'origine aurait disparu ou aurait été détérioré. L'expéditeur doit donc veiller à l'emballage et au conditionnement du matériel qu'il envoie. En particulier, le destinataire pourra réexpédier les marchandises sur une autre destination que la destination initiale avec le même emballage, aux risques pour l'expéditeur d'être tenu pour responsable des avaries survenues au cours de ce transport ultérieur.

18.3 Remboursement

Toute demande de remboursement ne pourra être prise en compte qu'après l'arrivée des produits retournés chez AirPilot selon la procédure de retour indiquée ci-dessus. La prise en charge des frais de retour est valable uniquement dans le cadre de la garantie. En cas de retour et de demande de remboursement, les modalités seront les suivantes :

- Colis retourné sans avoir été ouvert (non ouvert, non arrivé ou refusé) : remboursement du colis + frais envoi.
- Colis retourné de la volonté du Client : remboursement du produit, frais de transport à la charge du Client.
- Colis retourné du fait de la responsabilité de l'entreprise (non-conformité, délai annoncé notoirement dépassé...) : remboursement du produit, des frais d'envoi et des frais de retour (ces frais seront remboursés sous la forme d'un bon d'achat, calculé d'après le forfait transporteur en expédition normale, valable 3 mois à compter de sa date d'émission sur le site de votre achat).

Article 19 – CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-respect de l'une des obligations de l'Acheteur par celui-ci, la vente pourra être résiliée de plein droit et les marchandises restituées au Vendeur si bon lui semble, sans préjudice de tous dommages et intérêts que le Vendeur pourrait faire valoir à l'égard de l'Acheteur, sous un délai de 48 heures après la mise en demeure restée sans effet. Dans ce cas, le Vendeur est autorisé à réclamer à l'Acheteur une indemnité forfaitaire de 10 % du montant de la vente.

Article 20 – RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises qui vous seront livrées et facturées resteront la propriété de AirPilot jusqu'au paiement intégral de leur prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des marchandises par AirPilot, la restitution étant immédiate et les marchandises livrées à vos frais, risques et périls. Durant la période s'écoulant de la livraison au transfert de propriété, les risques de perte, vol ou destruction, ainsi que les dommages que vous pourriez occasionner restent à votre charge. L'Acheteur s'engage, pour le cas d'une procédure de redressement judiciaire affectant son entreprise, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises se trouvant dans ses stocks et dont le Vendeur revendique la propriété. A défaut, le Vendeur a la faculté de faire constater l'inventaire par huissier de justice aux frais de l'Acheteur. Le Vendeur pourra interdire à l'Acheteur de procéder à la revente, la transformation ou l'incorporation des marchandises en cas de retard de paiement. Pour garantir les paiements non encore effectués et notamment le solde du compte de l'Acheteur dans les écritures du Vendeur, il est expressément stipulé que les droits relatifs aux marchandises livrées mais impayées se reporteront sur les marchandises identiques en

provenance du Vendeur en stock chez l'Acheteur, sans qu'il soit besoin d'imputer les paiements sur une vente ou livraison déterminée.

Article 21 – GARANTIE

Lorsqu'un souci se pose avec un matériel, nous vous invitons à prendre contact avec notre service SAV par courriel ou par courrier.

21.1 Garantie commerciale AirPilot

Les produits sont garantis par AirPilot contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 12 mois à compter de la date de livraison, sauf pour les composants expressément décrits dans la Commande et le cas échéant :

21.2 Limitation de garantie

La garantie du Vendeur est limitée à la réparation, au remplacement ou à un remboursement en valeur des marchandises reconnues défectueuses par le Vendeur, en tenant compte de l'usage qui en a été fait et ceci au libre choix du Vendeur. Le Vendeur s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et l'échange ou la réparation des dommages des marchandises fournies à l'Acheteur par ses soins, dans ce cas AirPilot déterminera la meilleure solution pour le Client. La garantie ne couvre donc pas les frais de main-d'œuvre, ni ceux qui résultent des opérations de démontage, de remontage et de transport, sauf dans le cas de l'échange standard. Le SAV AirPilot ne peut jouer que dans le cadre de la garantie AirPilot ou de la garantie légale.

Dans le cas d'un échange standard, le Client informera de sa demande d'échange standard et obtiendra d'AirPilot un numéro de retour qui vaudra acceptation d'échange.

21.3 Exclusion de garantie

Les garanties excluent les dommages d'origine externe, les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits, les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par AirPilot ou le constructeur. AirPilot ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (micro-logiciel, programmation...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non. AirPilot s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des dommages des marchandises fournies au Client par ses soins. Si le matériel ne peut être remplacé par un matériel identique, il sera proposé au Client un matériel équivalent ou supérieur, ou un avoir. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité d'AirPilot est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions ou, le cas échéant, aux conditions expresses. AirPilot ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages matériels et immatériels qui interviendraient au cours du dépannage dans le cas où l'Acheteur retournerait des produits qui n'ont pas été fournis par le Vendeur. AirPilot ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement des cas suivants :

- Tout entreposage sans protection ou prolongé,
- Toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non conforme aux spécifications techniques du Vendeur ou du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite,
- Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du Vendeur ou fabricant,
- Toute modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne. En cas de faillite ou impossibilité de fourniture du constructeur, le Client ne peut se retourner contre AirPilot, laquelle n'assumera aucune responsabilité en matière de garantie sur les produits de ce constructeur.

21.4 Garantie légale

Vous bénéficiez également de la garantie légale des vices cachés sur les produits vendus et des défauts de conformité des biens au contrat (voir Annexe 1).

ARTICLE 22 - REMBOURSEMENT

Les remboursements des produits seront effectués dans un délai inférieur ou égal à 30 jours après la réception des produits par nos soins. Ce remboursement ne sera effectué que dans les cas expressément décrits dans les CGUV. Le remboursement s'effectuera au choix de AirPilot par crédit sur votre compte bancaire ou par chèque bancaire adressé au nom du Client ayant passé la commande et à l'adresse de facturation. Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté quel qu'en soit motif.

ARTICLE 23 - SATISFAIT OU REMBOURSÉ

Certains produits bénéficieront d'une clause « Satisfait ou remboursé ». Dans ce cas, vous disposez d'un délai de 15 jours à compter de la réception pour retourner le produit qui ne vous conviendrait pas. Les frais d'envoi et de retour seront alors à votre charge. Seul le prix du ou des produits achetés sera remboursé. Les retours sont à effectuer à AirPilot, c/o MCM - Arobase 3 – Avenue du Futuroscope – Téléport 1, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU – FRANCE. Le présent droit de retour ne pourra être accepté que pour les produits dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...), en bon état et accompagnés d'une copie de la facture d'achat. Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par le Client ne sont pas repris.

Vous devrez obtenir d'AirPilot un numéro de retour.

ARTICLE 24 – DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (EEE) PROFESSIONNELS

Pour les équipements exclus du champ du décret n°2005-829 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, et conformément à l'article L. 541-2 du code de l'environnement, il appartient au détenteur du déchet d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination. Pour les équipements concernés par ledit décret, et conformément à l'article 18 du décret 2005-829 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement des déchets d'EEE objet du présent contrat de vente sont transférés à l'Acheteur qui les accepte. L'Acheteur s'assure de la collecte de l'équipement objet de la vente, de son traitement et de sa valorisation conformément à l'article 21 dudit décret. Les obligations susvisées doivent être transmises par les Acheteurs professionnels successifs jusqu'à l'utilisateur final de l'EEE. Le non-respect par l'Acheteur des obligations ainsi mises à sa charge peut entraîner l'application des sanctions pénales prévues par l'article 25 du décret 2005-829 à son encontre.

ARTICLE 25 - SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute information ou question, notre Service Clientèle est à votre disposition :

- Courriel : customers@airpilot.aero
- Adresse : AirPilot S.A.S., c/o MCM - Arobase 3 – Avenue du Futuroscope – Téléport 1, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU – FRANCE

ARTICLE 26 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur AirPilot sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. À ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule est autorisée l'utilisation pour un usage privé, sous réserve de dispositions différentes, voire plus restrictives du code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle du site d'AirPilot est strictement interdite.

ARTICLE 27 - RESPONSABILITÉ

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. La responsabilité d'AirPilot ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le produit est livré (par exemple en cas d'interdiction d'un produit...). Il vous appartient de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits ou services que vous envisagez de commander. Les photos sont communiquées à titre illustratif. Nous vous invitons à vous reporter au descriptif de chaque produit pour en connaître les caractéristiques précises; et en cas de doute ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter. AirPilot n'est responsable que du contenu des pages qu'elle édite. En cas d'erreur manifeste entre les caractéristiques du produit et sa représentation et/ou les conditions de la vente, AirPilot ne saurait voir sa responsabilité engagée. Bien entendu, pour toute question sur les produits, vous pouvez contacter notre Service Clientèle. En cas d'achats à titre professionnel, AirPilot n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits, notamment pour cause d'incompatibilité de matériel, ne peut donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement ou mise en cause de la responsabilité d'AirPilot. **Nos produits ont des performances compatibles avec des usages professionnels même si AirPilot n'a pas vocation à vendre à des professionnels. AirPilot ne pourra voir en conséquence sa responsabilité engagée pour tout préjudice quel qu'il soit résultant d'une activité professionnelle.**

ARTICLE 28 – GARANTIES LEGALES ET CONTRACTUELLES

28.1 Garantie légale

Nous nous engageons, à votre choix, à vous rembourser ou à vous échanger les produits apparemment défectueux ou ne correspondant pas à votre commande. Si vous demandez le remboursement via AirPilot, nous vous remercions de bien vouloir contacter notre Service Clientèle.

Les produits doivent nous être retournés ou rapportés dans l'état dans lequel vous les avez reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...). Les cartons et emballages ne doivent pas avoir subi de dommages empêchant le reconditionnement normal du produit. Les conditions de retour sont décrites dans l'Article 14 « Garantie ».

En tout état de cause, vous bénéficiez des garanties légales de conformité du bien au contrat et des vices cachés et ce conformément aux dispositions légales précisées en annexe 1 des présentes conditions.

Les dispositions de cet article ne vous empêchent pas de bénéficier du droit de rétractation prévu à l'article 11.

28.2. Garantie contractuelle

Les produits achetés sur AirPilot peuvent donner droit à une garantie. Celle-ci est indiquée sur la fiche article des produits présentée sur le site. Afin de connaître les démarches à suivre concernant le service après-vente pour tout problème ou de panne sur un produit vous pouvez contacter le Service Clientèle. Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits, il convient impérativement de conserver la facture d'achat du produit.

Les garanties contractuelles ne couvrent pas : - le remplacement des ampoules, fusibles, usure de balais de moteur..., - l'utilisation anormale ou non conforme des produits. Nous vous invitons à cet égard à consulter attentivement la notice d'emploi fournie avec les produits, - les défauts et leurs conséquences dus à l'intervention d'un réparateur non professionnel, - les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non-conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné, - les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure.

ARTICLE 29 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Le présent contrat est régi par la loi française. L'application de la Convention de Vienne sur l'attribution internationale de marchandises est expressément écartée. AirPilot archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés de AirPilot seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties, sauf preuve contraire. La signature électronique constituée par la procédure de « double cliqué » (acceptation de CGUV et « Régler ma commande ») lors de la passation de la commande et de son enregistrement a valeur manuscrite entre les parties. La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordés aux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant. Si l'une des clauses ou dispositions des présentes Conditions Générales de Vente (CGUV) venait à être annulée ou déclarée illégale par une décision de justice définitive, cette nullité ou illégalité n'affectera en rien les autres clauses et dispositions, qui continueront à s'appliquer. Tous différents relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable seront soumis aux tribunaux français. En cas de litige avec des professionnels et/ou commerçants, celui-ci sera soumis à la juridiction du tribunal de Commerce de Poitiers dans le ressort duquel se trouve le siège du Vendeur, quels que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le Vendeur se réservant le droit de saisir le Tribunal territorialement compétent dont relève le siège de l'Acheteur. Il est rappelé que les présentes dispositions ne privent pas les Clients habitant hors de France des règles prévues dans les conventions internationales qui leur sont applicables. Le fait pour AirPilot de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses. Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française.

ARTICLE 30 - INFORMATIONS NOMINATIVES

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous écrire par courriel à customers@airpilot.aero ou par courrier à AirPilot S.A.S., c/o MCM - Arobase 3 – Avenue du Futuroscope – Téléport 1, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU – FRANCE en nous indiquant vos nom, prénom, adresse courriel et si possible votre référence Client.

Notre site est également conçu pour être particulièrement attentif aux besoins de nos Clients. AirPilot souscrit au code professionnel de la Fédération des entreprises de vente à distance et s'engage à respecter la charte de la profession.

ANNEXE 1

Article L211-4 Code de la consommation

Le Vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Nota : Ordonnance 2005-136 2005-02-17 art. 5 : Les dispositions de la présente ordonnance s'appliquent aux contrats conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Article L211-5 Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - correspondre à la description donnée par le Vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'Acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un Acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le Vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'Acheteur, porté à la connaissance du Vendeur et que ce dernier a accepté.

Nota : Ordonnance 2005-136 2005-02-17 art. 5 : Les dispositions de la présente ordonnance s'appliquent aux contrats conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Article L211-12 Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Nota : Ordonnance 2005-136 2005-02-17 art. 5 : Les dispositions de la présente ordonnance s'appliquent aux contrats conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Article 1641 Code civil

Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'Acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.